

L'Exposition est organisée par la Section des Epiciers de l'Association des Marchands-Détailleurs, mais la Commission, telle qu'elle était formée l'année dernière, était appelée Commission Consultative, et se composait d'un certain nombre de représentants des diverses maisons exposantes, et les noms des personnes faisant partie de cette Commission indiquaient plus ou moins son importance.

L'idée est que la commission soit chargée, jusqu'à un certain point, d'établir les règles et règlements concernant l'exposition, et de veiller à ce que les intérêts des exposants soient parfaitement protégés sous tous les rapports; d'autre part, le but en vue est que cette Commission donne au public une garantie que l'Exposition sera administrée suivant les principes les plus élevés.

La Commission, cette année, aura la composition suivante:

H. C. Beckett, de W. H. Gillard & Co., Hamilton, (président de la Guilde des Epiciers en Gros du Dominion).

J. F. Eby, de Eby-Blain Co., Ltd., Toronto (président du Comité des Récompenses, Guilde des Epiciers en Gros du Dominion).

J. M. Dillon, de A. M. Smith & Co., London.

J. Ethier, de Laporte, Martin & Co., Montréal (président de la Guilde des Epiciers en Gros de Montréal).

Albert Hébert, de Hudon, Hébert et Cie, Ltée, Montréal.

S. J. Mathewson, de Mathewson's Sons, Montréal.

Alex. Orsali, de Hudon & Orsali, Montréal.

Armand Chaput, de L. Chaput, Fils et Cie, Montréal.

W. H. Dunn, de W. H. Dunn, courtier, Montréal.

Col. Labelle, de Ogilvie Mlg. Co., Montréal.

W. W. Hutchison, de Lake of the Woods Mlg. Co., Montréal.

H. Clark, de Wm. Clark, Montréal.

J. Hewitt, de Shredded Wheat Co., Toronto.

A. P. Murray, de la Edwardsburg Strch Co., Ltd., Montréal (président).

L'idée qui a présidé à la formation de cette Commission était de la rendre aussi forte que possible, et de lui faire représenter le commerce de gros, les courtiers en épicerie et les manufacturiers.

C'est avec grand regret que la Commission constate qu'elle ne peut pas avoir l'aide de M. Laflamme, de la maison Rose & Laflamme, décédé, dont l'absence sera, sans aucun doute, ressentie avec beaucoup de peine par le commerce de l'Épicerie.

Le Commerce de Détail est naturellement représenté par le Comité Exécutif Actuel de l'Exposition.

L'Exposition se tiendra à l'Aréna Montréal, du 15 au 29 avril 1908.

## CA ET LA

La Gazette du Canada du 14 décembre a publié la Proclamation Royale en vertu de laquelle est instituée à Ottawa, une succursale de la Monnaie Royale. A partir du 1er janvier 1908, la succursale d'Ottawa pourra frapper des pièces de monnaie d'or, d'argent, de bronze et autres.

\* \* \*

A une assemblée des directeurs de la Lake of the Woods Milling Co., Sir Robert Reid a été élu directeur en remplacement de M. F. H. Mathewson, décédé.

\* \* \*

Par suite de l'accroissement considérable de ses affaires à Montréal, la Dominion Mutual Fire Insurance Co. qui avait autrefois son bureau principal à Waterloo, P. Q., vient de le transférer à Montréal. Ce bureau est sous la direction de M. Théodore Meunier, gérant général de la susdite compagnie.

\* \* \*

"La Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le feu du Canada" s'adressera au Parlement du Canada durant la présente session pour obtenir un Acte qui lui accorde des droits plus étendus.

\* \* \*

Le Ministre des Finances a déposé sur le Bureau de la Chambre des Communes un projet de loi relatif aux Compagnies d'Assurance. Ce projet de loi sera référé au Comité des Banques et du Commerce afin que les compagnies et personnes intéressées puissent être entendues. Résumé en deux mots, le projet donne au Ministre des pouvoirs plus étendus. Les fonds en fidéi-commis des Compagnies étrangères seront soumis aux mêmes dispositions que ceux des Compagnies étrangères. La distribution du surplus devra avoir lieu tous les trois ans. Les compagnies tiendront des comptes séparés pour les dépenses relatives aux affaires anciennes et nouvelles. Les officiers d'un bureau principal n'auront droit à aucune commission sur les affaires. Il ne sera payé aucun salaire au-dessus de \$5,000 sans la sanction du bureau des directeurs.

\* \* \*

Un concours photographique.—"Greater Britain Photographic Competition"—est ouvert entre tous les amateurs photographes de l'Empire et tous les sujets anglais résidant à l'étranger en dehors de l'Europe. Les organisateurs de ce concours sont les propriétaires de "Photography"; les éditeurs de ce journal offrent des plaques d'argent et de bronze ainsi que d'autres prix qui seront distribués aux meilleurs photographes amateurs. Un numéro du journal contenant tous les renseignements voulus sera adressé à tout photographe sur réception d'une carte postale envoyée à Tliffe & Sons, Ltd., éditeurs de "Photography", 20, Tudor street, London, Eng.

## LA SEMAINE A QUEBEC

Québec, 25 déc. 1907.

Les employés des diverses banques de notre cité sont actuellement à organiser un grand bal qui sera donné au Château Frontenac vers le milieu de janvier. Nul doute que ce grand événement social remportera un brillant succès.

\* \* \*

Mardi, veille de Noël, les voyageurs de commerce de nos principales maisons de gros ont fait la collecte annuelle de la "Guignolée." Ces gais lurons qui savent si bien employer leurs loisirs à l'occasion ont, paraît-il, recueilli uen abondante aumône. Ils ont parcouru les rues de notre cité en chantant leurs gais refrains et frappant à toutes les portes. La joie de se retrouver au sein de leur famille après une rude campagne à travers la province, dans le but d'obtenir de bonnes commandes, se trahissait sur leurs visages. Leurs confrères de Lévis ont, eux aussi, suivi cet exemple et recueilli des aumônes pour les pauvres de la ville-soeur.

\* \* \*

La grande question qui s'agite de ce temps-ci dans les cercles commerciaux, c'est la situation présente du marché monétaire. Il est incontestablement vrai que l'argent est rare, mais ceux qui se prétendent bien informés ne sont pas d'avis que cet état de choses nuise considérablement au commerce. De fait, les marchands-détailleurs disent que dans le moment ils vendent presque en aussi grande quantité que l'année dernière. Seuls les recouvrements laissent quelque peu à désirer. Votre correspondant a eu la bonne fortune d'interviewer un des principaux banquiers de la ville. Celui-ci prétend que le marché monétaire s'est quelque peu raffermi dans le cours des derniers huit jours. Il est tout de même d'opinion que la situation présente ne s'améliorera pas sensiblement avant janvier.

\* \* \*

Nos manufacturiers de chaussures ont, pour la plupart, reçu d'assez bonnes commandes dans le cours des trois dernières semaines. Les principaux d'entre eux se prétendent assez satisfaits pour l'époque présente de l'année. D'ailleurs, disent-ils, il ne faut pas trop s'alarmer. L'an dernier, à la même époque, nous avions déjà reçu toutes nos commandes; ce fut, en un mot, une année exceptionnelle. Mais, les années se suivent et ne se ressemblent pas; cette fois-ci les jobbers ne se pressent pas, vu que le marché des peaux et des cuirs montre peu de fermeté. Tout de même, une bonne chose pour ces industriels, c'est que, pour le présent du moins, ils ne sont pas tracassés par les troubles ouvriers. Les ouvriers semblent avoir compris qu'avec leurs exigences sans cesse croissantes ils allaient, d'un pas sûr, à